



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Pensions de reversion

Question écrite n° 51008

### Texte de la question

M. Louis Le Pensec attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des veuves civiles du régime général et des régimes spécifiques qui demandent une augmentation du taux de la reversion des pensions. Alors que tous les régimes n'ont pas atteint le taux de la reversion des pensions. Alors que tous les régimes n'ont pas atteint le taux de 54 %, l'absence de revalorisation des plafonds de ressources n'a pas permis à la précédente hausse du taux d'avoir des effets significatifs. De nombreuses veuves qui ne bénéficient souvent pas de droits propres, notamment en agriculture, n'ont pas vu leur situation améliorée et continuent à disposer de revenus très modestes. Une augmentation significative du taux de reversion constituerait un progrès très attendu. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions sur cette question.

### Données clés

**Auteur :** [M. Le Pensec Louis](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 51008

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 avril 1997, page 2025